



DÉCISION

N° : 2024-229

Exécutoire le : 29 OCT. 2024

Publiée / Notifiée le : 29 OCT. 2024

Visée le : 29 OCT. 2024

MARCHES PUBLICS

Système d'acquisition dynamique relatif à la fourniture de véhicules Catégorie 2 : véhicules utilitaires légers neufs et/ou d'occasions

Marché spécifique n°2

Fourniture de 4 véhicules utilitaires neufs et/ou d'occasion, type fourgon essence ou diesel Attribution

Le Président de Grand Lac,

- Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L. 5211-10,
- Vu les délibérations en date du 28 juillet 2020, du 23 mars 2021 et du 21 juin 2021 portant délégations du Conseil communautaire au Président de Grand Lac,
- Vu l'arrêté n°2020-33 portant délégation de fonction et de signature à M. Yves Mercier, 13^{ème} vice-président de Grand Lac en charge de la commande publique,
- Vu le code de la commande publique,

Considérant la consultation lancée sous la forme d'une procédure adaptée,

DÉCIDE :

ARTICLE 1 : ATTRIBUTION

D'attribuer le marché spécifique n°2 de la catégorie 2 relatif aux véhicules utilitaires légers neufs/et ou d'occasions du système dynamique relatif à la fourniture de véhicules pour l'achat de 4 véhicules utilitaires pour une livraison prévue au 30 novembre 2024.

Le montant du présent marché spécifique est de 104 800 € HT.

Le titulaire retenu pour ce marché est l'entreprise Trucks Solutions Chambéry domiciliée 330 rue de la prairie, 73420 Voglans.

ARTICLE 2 : NOTIFICATIONS

Une copie de la présente sera adressée à :

- M. le Préfet de la Savoie,
- M. le Receveur,
- L'entreprise Truck Solutions Chambéry

Cette décision, une fois exécutoire, pourra être contestée :

1. Par la voie du recours gracieux, dans les deux mois suivant son caractère exécutoire, par lettre adressée à Grand Lac, le silence gardé pendant deux mois valant rejet.
2. Par la voie du recours contentieux dans les deux mois suivant son caractère exécutoire, par introduction d'un recours auprès du Tribunal administratif de Grenoble, Place de Verdun.

Aix-les-Bains,

Le 13^{ème} Vice-Président délégué à la
commande publique
Yves MERCIER

Signé électroniquement pour le Président, par délégation,
par Yves MERCIER Vice Président Commande publique, travaux, patrimoine intercommunal et gens du voyage
le 29/10/2024 09:22:29



Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte :

Décision 2024-229 : Système d'acquisition dynamique relatif à la fourniture de véhicules - Catégorie 2 : véhicules utilitaires légers neufs et/ou d'occasions - Marché spécifique n.2 - Fourniture de 4 véhicules utilitaires neufs et/ou d'occasion, type fourgon essence ou - diesel - Attribution

Date de transmission de l'acte : 29/10/2024

Date de réception de l'accusé de réception : 29/10/2024

Numéro de l'acte : dec817 ([voir l'acte associé](#))

Identifiant unique de l'acte : 073-200068674-20241029-dec817-AR

Date de décision : 29/10/2024

Acte transmis par : ESTELLE COSTA DE BEAUREGARD ID

Nature de l'acte : Actes réglementaires

Matière de l'acte : 1. Commande Publique
1.1. Marchés publics
1.1.2. Dossier du marché (travaux, fournitures, services)